

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : <b>17/08/2021</b>	Dossier complet le : <b>22/12/2021</b>	N° d'enregistrement : <b>f09321p0373</b>

### 1. Intitulé du projet

Remplacement du télésiège de Bouche Clauze par un télésiège à la station de Crévoux.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
n° 43 a) Remontées mécaniques ou téléphériques transportant moins de 1 500 passagers par heure	- Télésiège fixe 4 places avec tapis d'embarquement. Débit définitif de 1450 personnes/heure.
n° 43 b) Pistes de ski d'une superficie inférieure à 4 hectares hors site vierge.	- Aménagement des pistes avec le raccordement à l'existant sur 1,34 ha.
47 a) Défrichements de plus de 0,5 ha	- Défrichement d'une surface de 0.57 ha pour élargir le layon existant

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à remplacer le télésiège de Bouche Clauze (1969) par un télésiège à pince fixe quatre places, sur le quasi même tracé avec toutefois un léger décalage de l'axe vers l'ouest au niveau de la gare de départ en s'adaptant au site et à l'aire d'étude habitats, faune et flore (jointe en annexe) et aux enjeux identifiés pour limiter son impact.

Le télésiège sera déposé et évacué dans des décharges appropriées à la nature des matériaux,

La jonction entre les pistes sera améliorée et adaptée pour se raccorder au nouveau télésiège et en faciliter son accès.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de :

- Faciliter l'accès à la partie haute du domaine pour l'ensemble de la clientèle y compris en cas de manque de neige en partie basse (pas de piste de montée à entretenir et retour en téléporté).
- Améliorer le confort pour les pratiquants de tous niveaux avec un appareil implanté sur le front de neige et permettant un accès facile sur le haut du domaine avec un débit adapté et un embarquement aisé avec un tapis.
- Adaptation de la gestion des flux sur le front de neige en séparant les lents (piste verte et front de neige) et les rapides (pistes rouge/bleue) pour privilégier la tranquillité des débutants et de leur accompagnants qui cheminent sur la grenouillère.
- Proposer un appareil adapté au site et au besoin de la station pour une diversification 4 saisons, exploitable à la montée et à la descente pour la pratique du ski y compris retour en cas d'enneigement insuffisant en partie basse, du VTT, de la randonnée, des piétons, etc...
- Proposer une meilleure répartition de la clientèle sur le domaine (actuellement 80 % front de neige / 20 % haut du domaine lié à la difficulté d'accès par le téléski) pour atteindre un équilibre 50/50.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Démontage du téléski existant et évacuation vers décharges appropriées en utilisant les pistes d'accès existantes  
Défrichage en agrandissant le layon forestier du téléski.  
Terrassement et modelage des plateformes de départ et d'arrivée du télésiège ainsi que des raccordements aux pistes.  
Installation du nouveau télésiège en utilisant la piste existante qui mène à la gare d'arrivée.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, la zone sera utilisée pour des activités hivernales et estivales.  
Damage des pistes de skis déjà existantes et exploitation en hiver, (pas d'extension, juste de l'amélioration pour le raccordement harmonieux au nouvel appareil et pour la sécurité des usagers).  
En été balisage et organisation des sentiers adaptés au piétons et au VTT en respect de l'environnement et de la sécurité des usagers.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de demande de défrichement

Permis d'aménager incluant le Dossier d'Autorisation d'Exécution des Travaux (DAET) pour le télésiège avec les locaux techniques de départ et d'arrivée, et l'adaptation des pistes en partie basse (Déclaration de Travaux)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques		Valeur(s)
Télésiège Fixe 4 places	longueur	1312 m
	dénivelé	380 m
	débit	1450 p/h
	vitesse d'exploitation	2.5 m/s
Terrassement	volume déblais	11550 m3
	volume remblais	7900 m3
Défrichement	surface	5780m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

Télési de Bouche Clauze  
Station de ski de Crévoux  
05200 Crévoux

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 6 ° 3 6 ' 2 3 " E Lat. 4 4 ° 3 2 ' 4 3 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 6 ° 3 6 ' 2 3 " E Lat. 4 4 ° 3 2 ' 4 3 " N

Point d'arrivée :

Long. 0 6 ° 3 6 ' 1 4 " E Lat. 4 4 ° 3 2 ' 0 0 " N

Communes traversées :

05200 Crévoux

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II : Massif des Orres - tête de la Mazelière - Aupillon - Grand Parpaillon - ubac de Crévoux ID 930020111
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur la Station de Crévoux (05), à une altitude comprise entre 1600 m et 2000 m.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR93RS4297 Secteur de la Durance, de sa source au Buëch.  Inventaire départemental : • « Formation de Bas-marais - Crévoux » (n°05CEEP0282).  Voir aussi Étude Habitats, faune et flore EQUINOX ENVIRONNEMENT

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Approuvé le 16/05/2018
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A 280 m de la zone Natura 2000 FR9301502 (Steppique Durancien et Queyrassin)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Environ 3700 m3 qui seront stockés sur une zone prévue à cet effet par la commune à proximité immédiate du projet (pas de transport lointain)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en pied de piste de la station de Crévoux, dans une zone déjà fortement remaniée. Il reprend le tracé d'un télésiège déjà existant. Une espèce à enjeu a été retrouvée sur la zone d'étude : le papillon Apollon.  Les zones à fort enjeu seront mis en défens lors de l'exécution des travaux, notamment la zone humide située en partie basse du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Défrichage pour le passage du télésiège (0,57 Ha), élargissement du layon existant pour respecter le gabarit réglementaire.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone de sismicité de niveau 4 (moyen)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements d'engins en phase chantier par les accès existants. cheminements de skieurs sur les pistes existantes actuelles/VTT/randonneurs et engins de damage en période d'exploitation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Versant déjà exploitée pour le ski et paysage déjà marqué par la présence de pistes de ski et de remontées mécaniques, le projet remplace en lieu et place un téléski construit en 1969 (52 ans)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les travaux auront lieu à partir du printemps 2022, le défrichement sera réalisé hors période de nidification (préconisation 3) comme le préconise l'aire d'étude habitats, faune et flore (jointe en annexe) .

Les terrassements seront réengazonnés avec des graines d'espèces locales afin d'éviter l'érosion des sols et donner rapidement un meilleur aspect paysager aux terrassements. Les crêtes des talus seront arrondis afin d'éviter les cassures "nettes" dans le paysage. En partie aval le décapage de la terre végétale se fera avant la nidification du Tarier des prés ou après (préconisation 5) Lors du défrichement du layon du tracé qui sera réalisé au plus juste (respect de la sécurité) et de manière non linéaire pour éviter l'effet tunnel et artificiel, certains arbres coupés seront laissés sur place afin de laisser la biodiversité utiliser ses éléments pour se nourrir, nicher... "abattage doux" (préconisation 8)

La circulation des engins se fera par le biais de la route existante uniquement. Aucun stockage d'hydrocarbure sur site, le ravitaillement des engins se fera au niveau des parkings (aval).

Les travaux nécessitant de l'héliportage seront réalisés hors période sensible du tétras (préconisation 4)

Une mise en défend de la zone humide présente sera effectuée avant le début des travaux afin d'interdire toute circulation au sein de ce milieu naturel. (habitats naturels préconisation 1)

Un évitement et une mise en défend de la flore (préconisation 2), un étrépage des zones à plantes-hôtes (préconisation 7)

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe dans l'emprise du domaine skiable de la station de Crévoux, dans des milieux déjà anthropisés (pistes de ski, remontées mécaniques, ..), il remplace un téléski en lieu et place, existant depuis 1969.

Pour les Amphibiens et reptiles un repérage et déplacement des individus avant le chantier, ainsi qu'un évitement et une mise en défens des habitats les plus favorables seront réalisés (préconisation 9).

D'autre part pour les oiseaux , une visualisation des câbles du télésiège sera installée sur le multipaire (préconisation 6).

Au regard des milieux présents, (voir notice habitats, faune et flore annexe du bureau équinoxe environnement) le projet prend en compte tous les enjeux faunistique, floristique et les zones humides qu'il évitera et mettra en défens en phase chantier.

Nous estimons que ce projet de nécessite pas une évaluation environnementale.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Étude Habitats, faune et flore EQUINOX ENVIRONNEMENT

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à CREVOUX

le, 14 Decembre 2021

Signature

